

ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY A
L'OCCASION DE LA RECEPTION DES
COMMERCANTS LILLOIS

(VENDREDI 8 SEPTEMBRE 1995)

M. Jean MANIGLIER représentant **M. Patrick VANDENSCHRICK**, Président de la Chambre du Commerce et d'Industrie de Lille-Roubaix-Tourcoing,

M. Richard BIALEK, Président de la Fédération Lilloise du Commerce et de la Petite Industrie,

M. Charles LAGACHE, Président de l'Union des Artisans de la Région Nord,

M. Jean DEHANDSCHOEWERCKER, Président de la Chambre des Métiers du Nord,

Mme Martine AUBRY, Premier Adjoint,

M. Bernard ROMAN, Adjoint au Maire,

M. Jacques MUTEZ, Conseiller Municipal Délégué,

Mesdames et Messieurs les Elus,

Monsieur Jean-Claude FONTA, Secrétaire Général,

Mesdames,

Messieurs,

Chers Amis,

Nous voilà donc réunis pour cette traditionnelle rencontre annuelle que j'apprécie particulièrement.

Chaleureuse et amicale cette cérémonie est aussi utile car placée sous les signes du dialogue, de la concertation et de l'information réciproques.

Bien qu'un dialogue constant soit établi entre la Municipalité et les organisations de commerçants et d'artisans, notre rencontre de rentrée permet, dans un échange direct, de faire le point sur les dossiers en cours et d'évoquer quelques projets.

Depuis notre dernière entrevue, beaucoup d'événements se sont produits dans notre Ville, prouvant ainsi son dynamisme et sa marche résolue vers le développement solidaire.

Tout d'abord, pour l'anecdote, nous avons rompu avec une certaine tradition qui voulait que cette cérémonie se tînt la veille de la Braderie.

J'ai pensé qu'il était préférable de nous voir après la fête. Cette braderie fut, comme tous les ans, un immense succès populaire bien que malheureusement organisée, cette année, dans l'inquiétude née des inqualifiables actions terroristes de ces dernières semaines.

Grâce à un travail très approfondi de coordination entre la Ville, la Préfecture de Police et l'ensemble des partenaires concernés, toutes mesures de sécurité ont été prises et l'animation l'a finalement emporté sur ce climat de tension.

Autres changements d'importances, ceux liés aux grandes échéances électorales de 1995, et en particulier, aux élections municipales de juin dernier.

Dans leur majorité, les lilloises et lillois m'ont renouvelé leur confiance et, à l'issue d'un débat sévère mais toujours courtois, ils ont choisi la continuité de l'action municipale entreprise. Je les en remercie à nouveau. La conséquence directe de ces élections fut le départ de certains de nos collègues et l'arrivée, en cet Hôtel de Ville, de nouveaux Elus.

Dans les domaines du Commerce et de l'Artisanat, je souhaiterais rendre un hommage particulier à M. Jean DELANNOY qui fut, sous le précédent mandat, Conseiller Délégué à la vie commerciale.

M. DELANNOY fut un très brillant émissaire de la Municipalité dans le monde du commerce lillois et il a inconstablement dynamisé et enrichi le dialogue entre la Ville et ses partenaires économiques.

Je citerai également notre Collègue Bernard ROMAN qui, au titre de sa Délégation à l'Action et au Développement Economiques notamment, fut à l'origine de nombreuses initiatives, dans le domaine de l'urbanisme commercial, du développement économique et de la revitalisation commerciale. M. ROMAN concentre désormais ses activités municipales sur les Finances de la Ville et la Décentralisation.

Pour succéder à ces deux Elus, j'ai confié d'une part à Mme Martine AUBRY, Premier Adjoint, la Délégation à l'Action et au Développement Economiques et, d'autre part, M. Jacques MUTEZ, celle des Affaires Européennes ainsi que celle du Commerce, de l'Artisanat, des Services et des Halles et Marchés.

Je n'omets pas de mentionner également l'action de M. Pierre BERTRAND qui fut un excellent Adjoint à la Voirie, à la Circulation et au Stationnement et, à ce titre, l'un de vos principaux interlocuteurs.

Il est remplacé, à ce poste, par M. Daniel ROUGERIE, précédemment Adjoint à l'Animation des Quartiers.

Evidemment, et je ne peux tous les citer, d'autres Elus sont plus ou moins concernés par la vie commerciale et artisanale lilloise et c'est l'ensemble de la nouvelle équipe municipale en place qui s'est mise au service de l'ensemble des lillois.

Changement aussi à la tête de la grande institution qu'est la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille - Roubaix - Tourcoing puisque M. VANDENSCHRICK a succédé à M. Gérard TIEBOT à la Présidence de cet établissement.

J'ai eu l'occasion de saluer le départ de M. TIEBOT avec qui j'entretenais d'excellentes relations et de rencontrer son successeur.

Quelques femmes et hommes nouveaux donc dans cette assemblée, l'occasion sans doute de réorienter ou d'infléchir la réflexion et les actions.

Evidemment, celles-ci sont malheureusement encadrées, de manière très rigide, par un climat économique toujours très défavorable et par des mesures souvent contestables comme la récente hausse du taux de la TVA.

Evoquons précisément les quelques thèmes qui nous interpellent conjointement, en débutant par quelques considérations générales et poursuivant par des points plus précis tels que la circulation et le stationnement, les terrasses et les projets immédiats.

Le nouveau mandat est l'occasion de concrétiser les stratégies de développement de la Ville proposées durant la campagne électorale.

C'est ainsi qu'en matière de développement du commerce, de l'artisanat et des services à Lille, un programme de travail est d'ores et déjà établi par M. Jacques MUTEZ. Il suppose évidemment une étroite concertation avec les Membres de la Municipalité et vous-mêmes.

Il s'agit par exemple d'assurer une meilleure intégration encore d'Euralille dans le tissu économique lillois.

Sur ce point, même officieuses, les premières tendances d'une étude sur les attractions comparées du Centre Ville et d'Euralille montrent en particulier que les flux de fréquentation se répartissent globalement de façon équivalente entre le Centre et Euralille, que le chaland tend généralement à fréquenter le Centre pour se rendre ensuite à Euralille, qu'il y a un découplage important des types d'achats sur l'un et l'autre site.

Bref, s'il s'agit de signes encourageants qui démentent incontestablement les craintes exprimées largement auparavant d'une déperdition de la clientèle du Centre Ville, au profit d'Euralille.

Déjà l'an dernier, lors de notre rencontre, à quelques jours de l'inauguration du Centre Commercial Euralille, j'insistais sur la complémentarité économique et physique entre le Centre Ville et Euralille. Après un an de fonctionnement et d'observation, cette complémentarité nécessaire est désormais vérifiée.

L'objectif est d'assurer la poursuite de l'amélioration des liaisons entre Euralille et le Centre, mais aussi Euralille et le Vieux-Lille.

Une autre composante essentielle de cette stratégie vise à poursuivre les efforts en faveur du maintien et du développement des activités commerciales, artisanales et des services dans les quartiers. Il est nécessaire, au préalable de bien définir où nous souhaitons intervenir et comment le faire.

Cette redynamisation est évidemment liée à la poursuite des interventions urbaines dans les quartiers, à la confortation de leurs équipements publics, à l'amélioration de leur environnement. Lille-Sud, Moulins, Wazemmes, Fives, Quartiers classés DSQ, sous le précédent Contrat de Plan ont vu s'accroître considérablement leur attractivité, en raison d'une politique intense d'investissements (nouvelles mairies de quartiers, équipements sportifs et socio-culturels, espaces verts).

Le Contrat de Ville permet la poursuite de cet effort en intégrant, outre ces quatre quartiers, ceux des Bois-Blancs et du Faubourg de Béthune, ce dernier méritant un traitement particulier en raison de la densité de l'habitat social et des problèmes sociaux qu'elle engendre.

La définition et la mise en oeuvre d'un schéma de quartier pour chacun des quartiers de la Ville est l'occasion d'approfondir ces notions essentielles de dynamisme commercial et d'implantations d'activités nouvelles.

L'exemple de Moulins est à cet égard très significatif puisque l'implantation de la Faculté de Droit qui ouvrira ses portes dans un peu plus d'un mois fut l'occasion, au travers du Comité d'Accompagnement, d'une réflexion concertée sur le développement de l'armature commerciale, artisanale et des services du quartier et des propositions très concrètes ont été arrêtées.

En la matière, d'autres projets précis sont à l'étude, tels que le traitement de la rue Gambetta, suite à l'étude concertée menée par la CCI et la Ville, l'aménagement de la place du Cimetière du Sud, comportant ainsi le dispositif de redynamisation de la rue du Faubourg des Postes, l'étude de réappropriation commerciale de la rue des Postes, les actions en faveur de la diversité d'usage des locaux situés en pieds d'immeubles HLM, etc...

Il nous faut aussi poursuivre la réflexion et les actions de nature à exploiter la dimension touristique de la Ville. Une délégation confiée à Mme Véronique DAVIDT s'attachera à intensifier les interventions déjà engagées (taxis touristiques, signalétique, calèches, classement officiel de Lille en Ville touristique, etc...).

→ *Jean Delanay*

Même réflexion à poursuivre sur la place du commerce non sédentaire dans le tissu commercial global de Lille et sa redynamisation : y-a-t-il des secteurs géographiques et d'activités à privilégier ? Quel est le devenir du marché couvert de Wazemmes ?

La création et la reprise d'activités dans le secteur de l'artisanat figurent aussi au rang de nos grandes préoccupations. C'est en particulier le cas des taxis ou de l'artisanat d'art qui doivent être davantage pris en considération dans le paysage urbain et l'animation de la Ville.

Enfin, d'une manière plus générale encore, je pense que les questions liées au développement du commerce et de l'artisanat sans oublier les services méritent comme le développement économique global, une approche métropolitaine.

C'est en tout cas, l'idée que je défends à l'occasion de l'élection du nouveau Président de la Communauté Urbaine de Lille, l'Etablissement communautaire devant constituer une structure intercommunale de définition et de mise en oeuvre d'un schéma directeur du commerce dans l'agglomération, traitant en particulier du dossier des hypermarchés périphériques dont il faut stopper impérativement la progression.

Voici donc quelques éléments susceptibles de constituer, sinon une charte, du moins un cadre d'interventions à mener à court et moyen termes. Celui-ci sera affiné avec votre collaboration, vos réflexions et vos propositions dans les prochaines semaines, sous l'animation de Mme AUBRY et de M. MUTEZ.

Les structures ad hoc en seront saisies et le débat sera particulièrement riche, j'en suis persuadé.

Parallèlement à ces orientations générales, certains points particuliers méritent quelques informations.

La question des terrasses a été largement débattue ces derniers temps et je pense que nous sommes parvenus, à l'issue d'une concertation exemplaire, à un consensus satisfaisant, même si certains abus persistent Place de la gare et rue de Béthune notamment.

En ce qui concerne les tarifs, je souhaite rappeler qu'une augmentation n'était pas intervenue depuis longtemps et que la hausse est donc toute relative.

Autres sujets largement évoqués en cours d'année, les plans de circulation et de stationnement qui sont aujourd'hui très cohérents.

Certaines dispositions particulières méritent d'être examinées de façon approfondie, comme la demande présentée par la Chambre des Métiers d'instaurer un régime spécifique de stationnement pour les artisans.

En matière de circulation, j'ai également souhaité que soit mise en oeuvre une révision du schéma de transports en commun dans le Vieux-Lille, basée notamment sur un remplacement des bus actuels par de petites navettes. Dans le même esprit, je suis favorable à des initiatives telles qu'une liaison par petit train entre le parking de l'Esplanade et le Centre Ville.

Directement lié à la circulation et au stationnement, l'aménagement urbain constitue toujours l'une de nos priorités et des réalisations très satisfaisantes ont été entreprises en étroite concertation avec vous, comme le réaménagement de l'extrémité de la rue de Paris ou la rue Nationale (espace qualité) ou encore la mise en service des bornes escamotables.

De telles initiatives seront poursuivies.

Je voudrais enfin évoquer deux projets auxquels je suis très attaché : l'opération « Vitrynes de Lille » et le processus de dynamisation commerciale des quartiers en difficulté mené avec la Fédération Lilloise du Commerce.

Avec les « Vitrites de Lille », la Ville, la CCI et la Fédération Lilloise du Commerce entendent, dans le cadre d'un partenariat exemplaire, mettre en oeuvre un ambitieux dispositif alliant :

- redynamisation du commerce,
- élargissement de la zone de chalandise,
- promotion de la métropole,
- synergie entre commerce traditionnel et grandes enseignes.

La réalisation de ces objectifs passe par des moyens importants comme :

- la promotion de l'image par une campagne de communication multimédia,
- la mobilisation des commerçants notamment par la formation et l'amélioration de la qualité des services qu'ils apportent,
- le dialogue entre la Fédération Lilloise du Commerce, la Chambre de Commerce et la Ville.

✕ A ce jour, un Comité de Pilotage a été constitué et des moyens financiers ont été dégagés (3 MF). Le lancement est prévu le 3 octobre prochain.

La seconde opération fondamentale pour le développement commercial consiste à faciliter l'installation de nouveaux commerces, artisans et services dans les quartiers.

La encore, une étroite concertation avec la Fédération a permis d'arrêter une action originale, visant à mener une politique accentuée dans les quartiers qui en ont le plus besoin, là où le commerce est un élément primordial pour tisser des liens sociaux et initier des solidarités.

Très concrètement, la Ville attribuera une subvention de 100 000 F à la fédération lilloise du Commerce, laquelle assurera des bonifications de prêts en faveur de commerçants s'installant ou se développant dans ces quartiers.

Nous pouvons ainsi aider de jeunes commerçants à trouver des solutions à leurs difficultés d'insertion dans le monde classique de l'entreprise.

Cette politique s'inscrit donc dans une ambition forte tendant à développer le commerce de proximité, améliorer la vie sociale et permettre la création de nouvelles voies d'insertion.

Malheureusement, il semble que le Préfet n'approuve pas ces objectifs puisqu'il a jugé pour l'instant illégale la délibération adoptée en ce sens par le Conseil Municipal.

Nous défendons évidemment avec force notre dossier auprès des services Préfectoraux.

Quoiqu'il en soit, ces deux initiatives témoignent, une fois de plus, de l'intérêt d'une collaboration étroite entre la Ville et le secteur commercial.

Nous n'épuiserons évidemment pas le sujet aujourd'hui mais ce travail partenarial se poursuit sous l'impulsion de M. MUTEZ en particulier.

Voilà donc évoquées quelques réalisations, projets et réflexions qui me semblent significatifs de ces relations privilégiées.

Vous êtes les interlocuteurs essentiels de cette dynamique et je vous remercie à nouveau de votre investissement dans le développement de notre Ville.

= Cour avec anciens
= Huret

REMISE DE MÉDAILLES D'OR DE LA VILLE À PLUSIEURS COMMERÇANTS LILLOIS

Monsieur VADI, 34, rue St-Nicolas

Madame CHAIGNAUD, armurerie-orfèvrerie Henry-Huret 49, rue de
Paris

Monsieur CARDON, pâtisserie Meert 25-27, rue Esquermoise

Monsieur SENECHAL, établissements Dhainaut 87-89, rue
Esquermoise

MONSIEUR VADI

*Je reçoit la médaille par sa
veuve 1923*

La maison a été fondée vers 1923 par Monsieur et Madame Vadi, et est encore dirigée aujourd'hui par Madame Vadi, qui est, à 92 ans, très probablement la plus ancienne commerçante lilloise encore en activité.

Monsieur et Madame Vadi arrivaient alors d'Italie; Monsieur Vadi, entrepreneur du bâtiment, était venu participer à l'effort de reconstruction à Lille, rendu nécessaire par les destructions de la Première Guerre mondiale. Par la suite il est resté sur place et a ouvert ce magasin. Il est décédé en 1943.

MADAME CHAIGNAUD

L'armurerie a été fondée en 1884 par les parents de Madame Chaignaud, Monsieur et Madame Henri Huret, et dès l'origine s'est installée rue de Paris.

Dans les années qui ont suivi, elle a connu un essor remarquable à Lille et dans toute la région.

Madame Yvonne Chaignaud a rapidement travaillé auprès de ses parents, dont elle a pris la succession à leur décès. Devenue veuve peu de temps après, elle a dû assumer seule la direction du magasin, bientôt aidée par l'un de ses fils.

Elle a également ouvert un département orfèvrerie.

Aujourd'hui, la maison est dirigée par la quatrième génération de la famille.

MONSIEUR CARDON

de Madame -

La pâtisserie Meert a été créée en 1880 et s'est transmise depuis de père en fils, Monsieur Cardon représentant aujourd'hui la quatrième génération de cette famille.

La qualité de ses produits et le sérieux de son travail ont contribué au succès et à la notoriété de la maison, fournisseur officiel du roi des Belges.

Le général de Gaulle, qui était très friand des célèbres gaufres fourrées de chez Meert, les a rendues célèbres au delà de la ville de Lille.

MONSIEUR SENECHAL

de Madame -

Les établissements Dhainaut ont été créés en 1870 par Monsieur Abel Dhainaut, qui avait décidé de fonder une maison de gros et demi-gros en tissus et tapis mécaniques et d'orient, ces derniers étant importés par Philibert, frère d'Abel Dhainaut.

A l'origine, la maison était implantée à l'angle des rues Nationale et Jean-Roisin, à l'emplacement actuel du magasin Devianne. Elle déménagea en 1917 au 57, rue Nationale, avant de s'installer définitivement en 1960 87, rue Esquermoise.

A la mort d'Abel Dhainaut en 1917, son fils Georges lui succède jusqu'en 1947, année de sa propre disparition.

Son neveu Léon Sénéchal prend alors le relai jusqu'en 1960, développant de plus en plus le négoce de meubles et tapis d'orient, la décoration et l'architecture d'intérieur, ~~pour les particuliers, ainsi que dans le domaine public et industriel.~~ Sa veuve, Madame Germaine Sénéchal, a poursuivi son activité jusqu'en 1979, et c'est depuis cette date leur fils, Monsieur Christian Sénéchal, qui dirige la maison.

Les établissements Dhainaut sont probablement les plus anciens dans leur activité au Nord de Paris.